

# En bref, les actus de ADP Research Institute, Clevey et Cocolis

*Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer. Aujourd'hui : ADP Research Institute, Clevey et Cocolis.*

Temps de lecture : minute

---

18 décembre 2020

## Les Français préféreraient le CDI au freelancing

La plupart des actifs (82 %) préfèrent avoir un emploi permanent plutôt que d'être freelance, selon une étude menée par le [ADP Research Institute](#) auprès de quelque 1 916 Français·es. Si la Gig Economy (économie des petits boulots) a connu une croissance rapide ces dernières années, le document met en lumière que de nombreux·ses indépendant·e·s jugent qu'un emploi salarié est préférable pour de nombreuses raisons, que ce soit pour obtenir un crédit (61 %), avoir une sécurité financière (59 %), un revenu annuel constant (48 %) ou des horaires réguliers (42 %). Toutefois, les auto-entrepreneur·euse·s accordent au freelancing une note plus élevée que le salariat pour la flexibilité (48 %), la pratique d'un travail qu'ils apprécient (41 %), la capacité à équilibrer leur vie professionnelle et leurs besoins familiaux ainsi que la possibilité de contrôler leurs tâches (38 %). La France se trouve notamment dans la moyenne des 8 pays européens étudiés, car seuls 17 % des 15 274 actifs interrogés sur le Vieux continent préféreraient exercer un métier d'indépendant.

# Clevy lance l'opération #SaveMyChatbot

Facebook supprimera très prochainement de nombreuses fonctionnalités de chatbots sur sa plateforme Messenger dans le but de se conformer aux règles de confidentialité de l'Union européenne, ce qui pourrait affecter l'activité des entreprises qui utilisent ce type d'outils. Une décision qui *"ne sera pas sans conséquence, tant pour l'expérience utilisateur que pour l'image des entreprises véhiculée par leurs chatbots"*, selon la startup Clevy qui lance l'opération #SaveMyChatbot. Cette dernière permet aux propriétaires de chatbots, qu'importe la plateforme où ceux-ci ont été créés, de migrer gratuitement leur agent conversationnel en CSML, le langage open-source développé par la startup. L'initiative répond, selon Clevy, à deux objectifs : sauvegarder l'intégralité d'un chatbot et de ses fonctionnalités, ainsi que échapper au phénomène de verrouillage fournisseur par le biais d'une solution open source et souveraine.

# Cocolis noue un partenariat avec La Redoute

Créée en 2015, la startup Cocolis propose un site de covoiturage de colis sécurisé et assuré. Elle a été choisie par La Redoute pour transporter les paquets volumineux issus de son site de vente de produits de seconde main, baptisé La Reboucle. Ce dernier permet déjà aux clients de publier leurs annonces, en vue des transactions et expéditions qui démarreront en janvier 2021. Pour rappel, le service fonctionne sur le même principe que le covoiturage mais pour transporter des colis : la plateforme de Cocolis met en relation des particuliers ou professionnels ayant besoin d'envoyer un objet encombrant avec l'un des 300 000 cotransporteurs de sa communauté qui effectuent un trajet identique à l'adresse d'expédition du colis. Pour garantir à ses clients des expéditions en sérénité, Cocolis assure les biens transportés jusqu'à 500 euros et permet de souscrire une assurance complémentaire auprès de la Maif pour assurer les biens

transportés jusqu'à 5 000 euros.

---

Article écrit par Arthur Le Denn